



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des hôpitaux

Question au Gouvernement n° 4514

Texte de la question

SITUATION DES HÔPITAUX

M. le président. La parole est à M. Stéphane Viry.

M. Stéphane Viry. Monsieur le Premier ministre, en complément de la question qui vient d'être posée et de celle que vous a posée la semaine dernière mon collègue Bernard Perrut sur la situation de nos hôpitaux, je tiens à revenir sur les réponses de votre ministre de la santé, M. Olivier Véran.

Non, Monsieur Véran, ce n'est pas l'automne qui fait la crise des hôpitaux : en réalité, l'épidémie a révélé au grand jour le naufrage que subissent nos soignants depuis plusieurs années. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR et FI.*) Quant aux 19 milliards d'euros que vous agitez fièrement, ils ne sont qu'une illusion : 13 milliards serviront à résorber la dette et 1,5 milliard ira aux EHPAD. (Mêmes mouvements.) Enfin, nous n'avons pas besoin de vous pour connaître le travail formidable de nos soignants, dont nous portons la voix dans nos circonscriptions pour dénoncer les incessantes coupes budgétaires. (Mêmes mouvements.) Résultat de votre politique : quand le moment est venu, nous n'avons pas assez de personnel ni de matériel pour ouvrir des lits de réanimation.

Aujourd'hui, nous constatons les dégâts laissés par la tempête sanitaire : le moral est au plus bas et nombreux sont les soignants qui veulent changer de profession. La cause de leur lassitude, ce sont les records de fréquentation sans cesse battus dans des services sous-dotés, c'est l'angoisse de ne pas pouvoir soigner tout le monde, c'est le manque de mobilité dans la profession, ce sont les déserts médicaux qui progressent et l'absence totale de considération. C'est pour cela que 15 % des infirmiers et aides-soignants sont partis, alors que 22 % des postes demeurent vacants. (*« Eh oui ! » sur plusieurs bancs des groupes LR et FI.*)

Il nous faut une vision pour la santé, une santé où les acteurs privés et publics coopèrent, une santé pensée à l'échelle des territoires, une santé qui dépasse la tarification à l'acte, une santé, enfin, qui valorise l'expérience et la mobilité (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR*), une santé centrée sur l'humain.

Après la réforme creuse de Ma santé 2022, un pacte de refondation des urgences qui n'aboutit à rien et un Ségur de la déception, quelle réforme technocratique allez-vous encore nous proposer avant de recentrer la santé sur l'humain ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Je vous ai écouté avec beaucoup d'attention et j'espérais jusqu'au bout de votre intervention des propositions opérationnelles, mais il n'en est pas venu. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Il y a des gens qui nous écoutent et, comme eux, j'aimerais comprendre. (*Exclamations sur les*

bancs du groupe LR.)

Premièrement, vous dites que l'hôpital est épuisé et que notre système de santé est en difficulté parce qu'il ne lui a pas été donné de moyens suffisants.

Mme Caroline Fiat. Eh oui !

M. Jean Castex, Premier ministre . Faisons, en toute transparence, l'historique de ses moyens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. L'héritage, on ne va pas en parler pendant vingt ans !

M. Jean Castex, Premier ministre . Il est tout à fait exact... *(Vives exclamations et huées sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. Chers collègues, je vous en prie ! Monsieur Minot, laissez s'exprimer le Premier ministre !

M. Jean Castex, Premier ministre . Ne vous énervez pas, ce n'est pas bon ! Il est tout à fait exact, et nos concitoyens le savent bien, que nous manquons de médecins, libéraux comme hospitaliers. Voulez-vous que je rappelle une nouvelle fois l'évolution du numerus clausus ? *(« Oui ! » sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* Alors, je vais le faire ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Vives exclamations et huées sur les bancs du groupe LR. – Les huées se poursuivent pendant toute l'intervention du Premier ministre.)*

Le numerus clausus qui s'applique à la formation des médecins a été instauré en 1972 : on formait alors 8 588 médecins. *(Exclamations continues sur les bancs du groupe LR.)* En 2017, il y en avait 8 124. Le numerus clausus était donc inférieur en 2017 à ce qu'il était en 1972, alors que la population a augmenté et vieilli, et que les pratiques médicales ont changé. *(Mêmes mouvements.)* Cela signifie, monsieur le député, qu'il nous faut être humbles, car nous sommes collectivement responsables de cette situation. *(Exclamations sur les bancs des groupes LR et FI.)* Vos accusations ne sont pas dignes ! *(Vives protestations et huées sur les bancs du groupe LR.)*

Je pourrais citer les chiffres de l'ONDAM, l'objectif national de dépenses d'assurance maladie. *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. Mes chers collègues, s'il vous plaît !

M. Jean Castex, Premier ministre . Vous osez dire que le Ségur de la santé est un Ségur de la déception, avec 19 milliards d'euros d'investissements et 9 milliards pour les rémunérations, ce qui représente le plus gros effort jamais fait depuis la création de la sécurité sociale ? *(Mmes et MM. les députés des groupes LaREM et Dem se lèvent et applaudissent vigoureusement. – Vives protestations sur les bancs du groupe LR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe FI.)* Que ne l'avez-vous fait avant ? Évidemment, cet effort est indispensable, et je ne doute pas que vous voterez la loi de finances pour 2022, qui accroît cet effort juste et légitime, rattrapage indispensable pour notre système de santé. *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. Mes chers collègues, veuillez retrouver le calme et reprendre vos esprits !

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4514

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)